

■ **Maurituisse Sarl**, à La Tour-de-Trême, Hôtel de Ville, Place de l'Hôtel de Ville 1. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 10.07.2003. But: exploitation d'établissements publics tels que cafés, restaurants, hôtels, bars, dancing, discothèques, etc. Capital social: CHF 20'000.--. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 10.07.2003, Marie Roselyne Gex fait apport à la société de biens mobiliers pour le prix de CHF 21'442.--, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 20'000.-- à la libération du capital social, le solde de CHF 1'442.-- correspondant à une créance en faveur de l'apporteur. Associés: Gex Marie Roselyne, de Bulle, à Saint-Martin (FR), pour une part de CHF 19'000.--, et Piller Jean-Daniel, de Rechthalten, à Romont (FR), pour une part de CHF 1'000.--. Gérante: l'associée Gex Marie Roselyne, avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.

Journal no 2829 du 17.07.2003
(01097182 / CH-217.1.002.371-0)